



AVIS DE CONCOURS

La Ville de Marseille organise un concours sur titres avec épreuve pour le recrutement de :

10 Assistants territoriaux socio-éducatifs

Le nombre total de postes ouverts dans la spécialité « Assistant de service social » est de : 10 postes.

L'épreuve d'admission se déroulera le jeudi 14 mars 2019* au Service Concours-Stages-Apprentissage 110 boulevard de la Libération 13004 Marseille*.

* La Ville de Marseille se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de modifier la date et de prévoir plusieurs lieux d'examen pour assurer le bon déroulement de cette épreuve.

Conditions d'inscription

- Pourront participer au **concours externe sur titres pour la spécialité « Assistant de service social »** les candidats titulaires d'un titre ou diplôme d'État d'assistant de service social ou titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L.411-1 du code de l'action sociale et des familles.

Modalités d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer à compter du **vendredi 16 novembre 2018** à la :

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES RESSOURCES HUMAINES
Service Concours-Stages-Apprentissage
110 Boulevard de la Libération
13233 Marseille cedex 20

La **date limite des demandes de retrait des dossiers** est fixée au **mardi 8 janvier 2019** avant 16H30 (y compris par voie postale, le cachet de la poste faisant foi).

Les dossiers d'inscription, dûment complétés, devront être déposés : le lundi de 9h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h30, le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 11h45.

La **date limite de dépôt des dossiers** d'inscription est fixée au **mercredi 16 janvier 2019** avant 16H30 (le cachet de la poste faisant foi)



